



THIES CHRISTOPHERSEN

LE MENSONGE D'AUSCHWITZ

LA SFINGE

LE MENSONGE D'AUSCHWITZ

Extrait du catalogue de La Sfinge

- Austin J. App, *Ne pas se taire. Quatre décennies de plaidoyers pour une paix juste.*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Dubitando. Textes révisionnistes (2004-2008).*
- François Brigneau, *Mais qui est donc le professeur Faurisson ?*
- Arthur R. Butz, *La Mystification du xx^e siècle.*
- Jean-Gabriel Cohn-Bendit, Éric Delcroix, Claude Karnoouh, Vincent Monteil, Jean-Louis Tristani, *Intolérable intolérance.*
- Éric Delcroix, *La Police de la pensée contre le révisionnisme. Du jugement de Nuremberg à la loi Gayssot.*
- Robert Faurisson, *Réponse à Jean-Claude Pressac sur le problème des chambres à gaz.*
- Robert Faurisson, *Le Révisionnisme de Pie XII.*
- Jürgen Graf, *L'Holocauste. Les arguments.*
- Gerd Honsik, *Hitler acquitté? Trente-six témoins ignorés contestent la chambre à gaz.*
- Carlo Mattogno, *Belzec à travers la propagande, les témoignages, les enquêtes archéologiques et les documents historiques.*
- Carlo Mattogno, *Hitler et l'ennemi racial. Le national-socialisme et la question juive.*
- Paul Rassinier, *Le Mensonge d'Ulysse.*
- Paul Rassinier, *Ulysse trahi par les siens.*
- Paul Rassinier, *Le Véritable Procès Eichmann ou les Vainqueurs incorrigibles.*
- Bradley R. Smith, *Confidences d'un révisionniste américain.*
- Bradley R. Smith, *Le jour où j'ai découvert le révisionnisme.*
- Wilhelm Stäglich, *Le Mythe d'Auschwitz. Étude critique.*
- Irmin Vinson, *L' « Holocauste » : une arme de dissuasion massive.*
- Mark Weber, *Les Procès de Nuremberg et l'Holocauste.*

THIES CHRISTOPHERSEN

LE MENSONGE D'AUSCHWITZ

Préface de Manfred Roeder

*Traduction revue et corrigée
par Robert Guillaume*

LA SFINGE
ROME
2013

Titre original :
Die Auschwitz-Lüge. Ein Erlebnisbericht,
Kritik-Verlag, Mohrkirch, 1973.

La présente édition reprend, en la corrigeant, la traduction de Michel Caignet publiée aux Éditions de la FANE (Paris) en octobre 1976.

PROPAGANDE ATROCITAIRE¹ CONTRE L'ALLEMAGNE

LA MALADIE DE NOTRE TEMPS

L'action dévastatrice de la propagande rend la tâche difficile aux personnes les mieux intentionnées qui souhaitent étudier et apprécier objectivement les événements historiques. Elle nous a déjà causé bien du tort lors de la Première Guerre mondiale et par la suite.

Peu de temps après la débâcle, en mai 1945, j'eus une conversation mémorable avec un représentant important de nos adversaires. Il se présenta comme un professeur d'université de son pays, souhaitant parler avec moi des origines de la guerre. Notre discussion fut d'un haut niveau. Soudainement il s'arrêta et me montra les tracts qui se trouvaient devant moi sur la table, de ces prospectus dont nous fûmes envahis après la capitulation et qui traitaient plus particulièrement des crimes commis dans les camps de concentration. « Qu'en dites-vous? », me demanda-t-il. « Oradour et Buchenwald? », répondis-je. « Pour moi, vous enfoncez des portes ouvertes. Je suis avocat et je condamne l'injustice partout où je la rencontre, principalement lorsque nous en sommes les auteurs. Mais je sais faire la différence entre les faits et leur utilisation politique. Je sais à quoi m'en tenir sur la propagande atroci-taire. J'ai lu après la Première Guerre mondiale toutes les publications de vos spécialistes sur cette question, les écrits du bureau Northcliff, le livre du ministre français des Finances [Louis-Lucien] Klotz, *De la guerre à la paix*, dans lequel il indique les origines de la légende des enfants aux mains coupées et les profits qu'on en tira, la revue *Le Cra-pouillot*, qui apporte des éclaircissements sur la question en comparant la propagande atroci-taire des guerres de 1870 et de 1914, enfin l'ouvrage classique de [Arthur] Ponsonby, *Mensonges et rumeurs en temps de guerre*². Ce livre révèle que déjà pendant la Première Guerre mondiale

1. Néologisme créé pour rendre *Greuelpropaganda*, « propagande à base de récits d'atrocités » – NDÉ.

2. Il s'agit là du titre de la dernière traduction en date publiée par les Éditions du Dragon vert, Saint-Genis-Laval, 1996 – NDÉ.

existaient des magazines dans lesquels on réalisait des amoncellements artificiels de cadavres par photomontage et ce à l'aide de poupées. Ces images furent distribuées sans légende. La légende était indiquée plus tard, selon les besoins du moment, par le centre de propagande. »

Tout en disant cela, je pris un des tracts représentant les prétendues montagnes de cadavres des camps de concentration et je le montrai à mon visiteur qui me regarda, déconcerté. « Je ne puis imaginer », continuai-je, « que dans cette guerre où toutes les armes étaient si évoluées on ait pu négliger cette arme d'empoisonnement spirituel qui nous a déjà perdus pendant la première guerre. Et non seulement je devine qu'on utilisa cette arme, mais je le sais. Dans les derniers mois avant l'effondrement, j'ai lu la presse étrangère tous les jours. Elle véhiculait des affirmations, en provenance d'un office central, sur les atrocités allemandes. Chaque pays occupé avait son tour : aujourd'hui la France, demain la Norvège, puis la Belgique, le Danemark, la Hollande, la Grèce, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie. On parlait d'abord de centaines de morts dans les camps de concentration, puis lorsque six semaines après c'était de nouveau le tour du même pays, des milliers, puis des dizaines de milliers, puis des centaines de milliers. Je me suis dit alors : cette inflation de chiffres ne peut tout de même pas aller jusqu'au million ! »

Je pris alors un autre tract : « Ici, le million est atteint ! » À ce moment, mon visiteur éclata de rire : « Je vois que je suis tombé sur un connaisseur. Je vais vous dire à présent qui je suis. Je ne suis pas professeur d'université. J'appartiens à la centrale dont vous parlez. Depuis des mois, je pratique ce que vous avez appelé à juste titre la propagande atrocitaire – et c'est ainsi que nous avons remporté la victoire totale. » – « Je sais, et maintenant vous devez arrêter ! » lui répondis-je. – Et lui : « Non, nous ne faisons que commencer ! Nous allons continuer cette propagande atrocitaire, nous allons l'intensifier, jusqu'à ce que plus personne ne veuille entendre un mot en faveur des Allemands, jusqu'à ce que toute la sympathie qu'ils se sont gagnée dans d'autres pays soit détruite, jusqu'à ce que les Allemands eux-mêmes soient si déconcertés qu'ils ne sachent plus ce qu'ils font ! » Je rompis l'entretien : « Alors, vous porterez une lourde responsabilité ! »

Extrait de l'ouvrage de Friedrich GRIMM, *Politische Justiz. Die Krankheit unserer Zeit. 40 Jahre Dienst am Recht*, Scheur, Bonn, 1953.

PRÉFACE DE L'AVOCAT MANFRED ROEDER

« Au nom du Ciel, tenez-vous-en à la lutte contre la pornographie et contre la dépravation des mœurs, mais ne vous mêlez pas de politique ! Et pourquoi s'occuper ainsi du passé ? Vous ne voulez tout de même pas disculper le national-socialisme ou nier les crimes du passé ? »

D'excellents amis me lancèrent ces appels suppliants après que j'eus pour la première fois mis le mot Auschwitz en relation avec la propagande atrocitaire. Et un pasteur sincèrement soucieux m'écrivit : « Je dois dire que votre virage vers l'extrémisme politique de droite m'a un peu effarouché. Je vous reste cependant attaché, car je vous connais bien. »

Cette confiance m'a réjoui, mais j'ai été effrayé de constater que toute intervention en faveur de la vérité et de la justice pour l'Allemagne est assimilée à l'extrémisme politique de droite. Oui, je serais heureux de laisser le passé reposer en paix si toutes les parties s'engageaient au pardon et à l'oubli réciproques, comme dans le traité de paix qui clôtura la guerre de Trente Ans. Plus personne ne pouvait être maltraité ou poursuivi. Geste véritablement héroïque dans l'esprit du Christ !

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Où sont le pardon, l'oubli et la guérison ? Uniquement du côté allemand, et en particulier de la part des réfugiés de l'Est, où ils sont incessamment offerts et confirmés par des actes. Mais que fait l'autre partie ?

Le gouvernement du Reich allemand fut illégalement déposé. Des officiers allemands qui n'avaient fait que leur devoir et qui, par le caractère, étaient très supérieurs aux Alliés, furent sadiquement étranglés, mais aucun soldat, aucun partisan de l'autre camp ne passa devant le tribunal pour crime de guerre. Toute

juridiction et toute enquête furent rendues impossibles à l'Allemagne. Seuls les vainqueurs eurent le droit d'exercer la justice et d'écrire l'histoire. Dans tout autre pays, les poursuites pour crimes de guerre furent immédiatement interdites. En revanche, des actes commis, paraît-il, par des Allemands furent non seulement poursuivis de la façon la plus brutale et au mépris de toutes les lois internationales, mais on leva expressément la prescription pour les prétendus crimes de guerre et génocides allemands, de façon à pouvoir se venger des Allemands jusqu'au dernier jour. Ainsi, des partisans déloyaux furent élevés au rang de héros nationaux, tandis que les officiers allemands qui se défendaient contre eux furent traités en criminels de guerre.

Le gouvernement fédéral a ordonné qu'une documentation en quatorze volumes sur les crimes commis contre des prisonniers de guerre et des civils allemands ne soit pas publiée et soit mise au pilon.

Le Premier ministre israélien, M^{me} Golda Meir, a fait savoir clairement qu'il ne pourrait jamais y avoir « de relations tout à fait normales entre l'Allemagne et Israël ». Comment peut-on laisser reposer en paix un passé chaque jour ravivé et utilisé contre notre peuple ?

Toutes les écoles continuent de répandre les histoires mensongères d'atrocités sur les camps de concentration. Ainsi, en ce moment même, on montre à Wiesbaden, sous l'égide du président du conseil du Land de Hesse, une exposition sur le camp de concentration de Sachsenhausen en utilisant des mensonges de propagande réfutés depuis longtemps. Une classe scolaire après l'autre subit la visite guidée et lit avec effroi qu'une chambre à gaz fut construite à Sachsenhausen en 1943, alors qu'il est depuis longtemps démontré qu'il n'y a jamais eu de chambre à gaz sur le sol allemand. On lit en frissonnant qu'il flottait jour et nuit au-dessus du camp une odeur douceâtre de chair humaine brûlée, bien que la Croix-Rouge internationale ait régulièrement visité les camps de concentration jusqu'en mars 1945 et qu'elle n'ait

jamais pu constater l'existence d'installations de gazage ou de crémation¹ ni d'une odeur douceâtre.

On prétend en outre que lors de l'appel, à Sachsenhausen, chaque SS avait le « droit » de tabasser un détenu ou de le tuer en l'assommant. Des atrocités furent malheureusement commises, mais presque exclusivement par des codétenus et par ce qu'on appelait les kapos. Si un SS ou un autre Allemand en fonctions maltraitait un prisonnier ou volait son bien, il passait en conseil de guerre. Quel intérêt le président du conseil Osswald peut-il avoir à couvrir de tels mensonges contre l'Allemagne ?

Toute notre jeunesse scolaire est empoisonnée par ces mensonges sur ses parents, ce qui crée une haine profonde entre les générations. C'est ainsi qu'on détruit un peuple, selon la recette des conspirateurs mondiaux. Et nous, nous qui sommes mieux informés, nous devrions nous taire ? Quant à celui qui prétend en outre que ce silence est chrétien, il n'est à mes yeux qu'un méprisable lâche et une canaille.

Le ministre des Affaires culturelles du Land de Hesse a fait écrire par la Juive Hannah Vogt² un livre sur le passé de l'Allemagne : *Schuld oder Verhängnis* (Culpabilité ou fatalité), qui en est déjà à sa onzième édition et qu'on distribue à tous les élèves sortant de la *Hauptschule*³. On ne peut évidemment pas demander à une Juive de juger objectivement le passé de l'Allemagne. Mais ce livre est un chef-d'œuvre de falsification de l'histoire et de propagande haineuse sous couvert de scientificité. À

1. Rappelons que, si les révisionnistes contestent l'existence des chambres à gaz homicides, il n'en va pas de même pour les installations de crémation dont la fonction était d'incinérer les cadavres des détenus morts de causes diverses et plus particulièrement d'épidémies – NDÉ.

2. La judaïté d'Hannah Vogt ne semble nullement attestée – NDÉ.

3. Après l'école primaire, environ vingt-cinq pour cent des élèves allemands fréquentent une *Hauptschule* pendant cinq ans. Cette école dispense à ses élèves une éducation générale approfondie. À l'issue de l'école, les élèves s'engagent généralement dans la formation professionnelle – NDÉ.

ce point de vue, il est à mettre au même niveau que l'agent de l'Internationale communiste Willi Münzenberg, maître inégalé de haine anti-allemande et de propagande mensongère, qui criait à ses collaborateurs, après que ceux-ci avaient écrit un article contre l'Allemagne: « Trop faible, trop objectif! Frappez-les à la tête. Faites en sorte que le monde s'arrache la gueule d'horreur. Faites-en la puanteur du monde. Faites en sorte que les hommes les maudissent et tremblent d'horreur! »

Aucun document digne d'être pris au sérieux ne chiffre les pertes totales de la population juive durant la dernière guerre à plus de deux cent mille¹. En une nuit, il est mort à Dresde plus d'Allemands innocents et désarmés, femmes, enfants, vieillards et surtout blessés, que de Juifs dans tous les camps de concentration à l'époque nationale-socialiste!!! Ajoutons que le nombre total des pertes juives comprend les morts naturelles. Ainsi, proportionnellement comme dans l'absolu, les pertes juives sont beaucoup plus faibles que celles de n'importe quelle puissance belligérante. Et les organisations juives mondiales avaient déclaré à l'Allemagne, dès 1933, une guerre sainte visant à l'anéantissement total, alors qu'il n'avait pas encore été touché à un seul cheveu d'aucun Juif! Et pourtant le monde continue à retentir de hurlements sur les Juifs morts. Mais aucune voix ne s'élève pour Dresde et pour les six millions (véritables, eux) d'Allemands de l'Est mis à mort². Aucune voix ne s'élève pour les millions de prisonniers de guerre allemands et européens assassinés pour avoir

1. Un chiffre qu'il convient de revoir sérieusement à la hausse. Voy. par exemple Walter N. SANNING, *The Dissolution of Eastern European Jewry*, Institute for Historical Review, Torrance (Californie), 1983, et Germar RUDOLF, « Statistiques sur les victimes de l'Holocauste. Comparaison entre W. Benz et W. N. Sanning », *Études révisionnistes*, vol. 6, [2008], p. 163-227 – NDÉ.

2. Sur les expulsions des Allemands après la Seconde Guerre mondiale, voy. Heinz NAWRATIL, *Le Livre noir de l'expulsion. L'épuration ethnique des Allemands en Europe centrale et orientale, 1945-1948*, Akribia, Saint-Genis-Laval, 2001, et R. M. DOUGLAS, *Les Expulsés*, Flammarion, Paris, 2012 – NDÉ.

combattu à nos côtés. Aucun tableau ne fait état des cent cinq mille¹ Français tués pour le seul motif qu'ils avaient été favorables à l'Allemagne. Aucune journée ne commémore le massacre bestial des Hollandais, Danois, Belges, Norvégiens, Roumains, Russes, Cosaques et Ukrainiens qui avaient travaillé ou combattu du côté allemand parce qu'ils voulaient sauver l'Europe du bolchevisme ou considéraient la domination allemande comme le moindre mal.

Pour la Deutsche Bundespost (Postes fédérales allemandes), le seul fait pour un employé de contester que des Juifs aient été gazés est un motif de licenciement sans préavis. Un tribunal du Land de Hesse confirme cette conception du « droit » en déclarant qu'un employeur n'a pas à tolérer de telles affirmations, « qui sont le comble de l'odieux ».

En revanche, n'importe quel sot peut aujourd'hui se vanter d'avoir saboté ou trahi l'Allemagne.

Une lectrice m'a demandé avec inquiétude si je ne tombais pas dans une nouvelle sorte d'antisémitisme. Tout au contraire ! Je veille à ce que les Juifs soient traités comme tous les autres hommes et qu'ils ne puissent prétendre à des droits particuliers. Car ce sont précisément ces droits particuliers et les mensonges répandus par quelques organismes juifs de domination mondiale qui provoquent un nouvel antisémitisme. Monsieur Wiesenthal fait plus que moi pour le développement de l'antisémitisme.

Tout Juif honnête applaudira notre recherche de la vérité et donc l'écrit qui suit. Car par la publication de ce témoignage sensationnel, nous n'excitons aucun nationalisme ni aucune haine, mais nous servons la vérité, et seule la vérité nous délivrera et délivrera les autres. Seule aussi une injustice réellement comise peut être réparée ou pardonnée. Au contraire, une injustice

1. Chiffre totalement mythique. Le chiffre de l'Épuration en France est de l'ordre de 14 000 victimes environ. Voy. par exemple Philippe BOURDREL, *L'Épuration sauvage, 1944-1945*, Perrin, Paris, 2002 – NDÉ.

inventée crée inévitablement de nouvelles haines et des sources de nouveaux conflits.

Mais il ne s'agit pas du tout ici de surestimer ou de sous-estimer les pertes ou les méfaits. Il s'agit de la guérison morale de notre peuple. Nous sommes en effet accusés des plus grands crimes de l'histoire de l'humanité : avoir déclenché une guerre mondiale de gaieté de cœur et assassiné des millions de personnes innocentes. Et si nous en avons eu le temps et l'occasion, nous aurions également anéanti le reste de tous les peuples « asservis ».

Celui qui est capable de laisser prononcer de telles accusations sans réagir n'a ni cœur ni raison. D'un seul élan, des témoins se lèvent et disent : cela n'est pas vrai ! L'Allemagne n'a ni voulu ni commencé la guerre, elle y a été contrainte par ses ennemis mortels. Hitler ne voulait pas du tout exterminer les Juifs et n'a jamais donné l'ordre de les exterminer, ni d'exterminer aucun peuple. Il n'y a pas eu de chambres à gaz. Tout cela est l'invention de cerveaux malades. La quasi-totalité des procès contre les prétendus criminels de guerre et contre le personnel des camps de concentration ont été menés à l'aide de témoins parjures et de documents falsifiés !

Tout accusé se sent heureux s'il est acquitté ou si l'enquête révèle que le crime qu'on lui reproche n'a même pas été commis.

Nous, les Allemands, nous devrions donc nous réjouir lorsque aujourd'hui se présentent des témoins qui peuvent prouver qu'Auschwitz n'était pas une machinerie de mort, mais une gigantesque usine d'armement ; qu'en règle générale les internés furent traités convenablement, et que des personnes de l'extérieur pouvaient à tout moment visiter le camp. Pourtant, la majorité de nos compatriotes réagissent tout autrement. Ils font comme si on voulait leur enlever leur plus belle expérience d'après-guerre : leur complexe de culpabilité. Ils s'accrochent bec et ongles à la culpabilité allemande. C'est vraiment un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité. Chez tout autre peuple, cette réaction serait impensable. On ne peut décrire cela que comme une

profonde maladie mentale, car il n'est pas normal que quelqu'un veuille à tout prix être coupable.

Voilà le vrai problème et la véritable raison de la publication de cette brochure. Il ne s'agit pas d'établir quel camp a commis le plus d'injustices, car cela est évident depuis longtemps à tous ceux qui ont étudié, ne serait-ce que superficiellement, les sources disponibles: acquittement pur et simple pour l'Allemagne! À cet effet, le livre *Amerikas Kriegspolitik*¹, du colonel [Curtis B.] Dall, gendre de Roosevelt, était même superflu. Mais il a dévoilé, d'une façon qui ne laisse aucun doute, la responsabilité unique de Roosevelt et Churchill dans cette guerre et leur conjuration criminelle contre la paix. Qui prétend encore le contraire est simplement de mauvaise foi.

Pourquoi nous les Allemands sommes-nous si attachés à la légende des six millions de Juifs gazés? Je parle ici d'expérience, car j'y ai cru moi-même. Nous, les Allemands, nous sommes métaphysiciens et, par nature, nous craignons Dieu. Aussi avons-nous besoin d'une explication profonde et religieuse de la misère sans mesure dans laquelle est tombé notre peuple. La simple allégation que les autres étaient plus forts et plus impitoyables ne satisfait pas l'âme allemande. Personne, pensons-nous, n'arrive sans cause à une telle détresse. C'est le problème bien connu de Job, à qui ses amis-rééducateurs s'efforcent de faire croire que chaque coup du sort est un châtement divin. C'est pourquoi on ne put voir dans la catastrophe de 1945 que le jugement du Seigneur pour les péchés et les crimes commis. La légende des six millions de victimes innocentes comblait très bien cette faim d'une explication métaphysique et c'est pourquoi elle fut acceptée si avidement. Cette explication devient d'autant plus claire si elle peut être fondée bibliquement: nous n'avons pas tué n'importe quels hommes, mais le peuple élu! Oui, comme me l'écrivait une

1. Traduction de *FDR My Exploited Father-in-Law*, Christian Crusade Publications, Tulsa (Oklahoma), [1967] – NDÉ.

lectrice, nous avons porté atteinte à la prunelle des yeux de Dieu. Quelle merveilleuse explication ! Maintenant nous connaissons la cause, maintenant nous pouvons expier, et en prodiguant servilité et réparations financières aux Juifs, nous pouvons regagner une partie de la faveur de Dieu ou nous réjouir à l'avance du pardon en pécheurs repentis. C'est pour cela que l'Allemand se cramponne aux « Juifs assassinés » comme au salut de son âme, car sans cette explication notre décadence effroyable n'aurait pas de sens supérieur et serait encore plus difficile à supporter.

Aussi, pour notre part, n'adresserons-nous pas de reproches au pauvre compatriote qui croit aux atrocités des camps de concentration. Nous balayons les deux grands mensonges sur lesquels repose toute l'évolution de l'après-guerre : il n'y a pas un peuple élu, Israël, qui serait identique aux Juifs ; et surtout, il n'y a pas de peuple allemand abject et criminel ! Et nous combattons sans concession tous ceux qui entretiennent ces mensonges et par là enfoncez davantage notre peuple dans sa détresse. Le temps est venu de nous lever et de prendre le destin à la gorge. Nous le vaincrons, car nous accomplissons la mission de Dieu. C'est pourquoi je suis infiniment reconnaissant à Thies Christophersen qui, par cet écrit courageux, donne un exemple éclatant à notre peuple et une preuve que nous parviendrons à remonter le courant de notre époque.

Manfred Roeder

SILENCE EXTORQUÉ

J'ai été à Auschwitz de janvier à décembre 1944. Après la guerre, j'ai entendu parler des massacres massifs que les SS sont censés avoir commis sur les Juifs prisonniers. J'étais très étonné. Malgré tous les témoignages, les articles de presse, les émissions de radio et de télévision, je ne crois toujours pas à ces atrocités. Je l'ai dit sans cesse et partout, mais en vain. Personne ne voulait me croire. Les preuves, me disait-on, étaient trop évidentes et incontestées. Les procès avaient clairement établi qu'il y avait eu des chambres à gaz à Auschwitz et Höss lui-même, commandant du camp, l'avait confirmé. Qui nierait ces choses risquerait de se rendre suspect d'avoir lui-même participé au massacre des Juifs. Je devais faire attention, car les crimes de guerre n'étaient pas encore prescrits. On pouvait encore m'intenter un procès et il valait mieux me taire. « À quoi servirait-il que tu essaies encore maintenant de rectifier l'histoire? Tu ne changeras rien! – Seule la reconnaissance de notre culpabilité nous a réintégrés dans la communauté des peuples. – N'oublie pas que tu as une famille. – Personne ne croira tes récits... Tais-toi, c'est ce que tu peux faire de plus intelligent. »

Honnêtement, je dois dire qu'à moi aussi il me venait des doutes. Lorsqu'on entend répéter de toutes parts et à tout instant les mêmes histoires, il est compréhensible qu'on finisse par les croire. « Où sont donc passés tous les Juifs, si on ne les a pas tous gazés? » Je n'en sais rien, mais je demande d'où viennent les Juifs que je vois, si on en a tué six millions pendant la guerre. Avant la guerre, il n'y avait presque pas de Juifs dans mon Schleswig-Holstein natal. Les marchands juifs de bestiaux, bien connus dans les campagnes, y étaient absents. Les gens qui ne nous aiment pas disent qu'ils étaient absents parce que les paysans de Dithmarschen et d'Angeln sont bien plus juifs que les Juifs. De

très nombreux Juifs sont partis à l'étranger avant et pendant la guerre, beaucoup de Juifs aussi ont survécu aux camps de concentration... et beaucoup de Juifs vivent de nouveau parmi nous.

Les premiers doutes me vinrent à la lecture d'un tract d'Einar Aberg, de Norrviken (Suède). Il confrontait les chiffres officiels de la population juive mondiale avant et après la guerre et faisait apparaître que s'il y avait effectivement eu six millions de Juifs tués les Juifs se seraient tellement multipliés pendant la guerre que chaque femme juive en âge d'enfanter aurait dû avoir un enfant par an. En 1938, il y avait 15 688 259 Juifs dans le monde selon le *World Almanac* de l'American Jewish Committee. En 1948, selon un article de W. Balswin dans le *New York Times*, ils étaient 18 700 000. Or Balswin est un spécialiste reconnu et impartial en matière démographique et il serait suprêmement extravagant de le qualifier d'« antisémite¹ ». L'histoire des six millions de Juifs tués ne peut pas être vraie, car il est impossible qu'un peuple augmente de cinquante pour cent en dix ans.

Les pertes incontestablement regrettables du peuple juif pendant la Seconde Guerre mondiale ne s'élèvent pas à six millions, mais à deux cent mille, et ceci d'après les constatations de l'ONU, qui n'a aucun motif de protéger particulièrement un peuple. Dans un livre paru au Brésil, on peut lire :

[...] Le Canadian Anti-Defamation Committee of Christian Laymen a utilisé ces documents et a établi que pendant les douze années du régime hitlérien (1933-1945) deux cent mille Juifs sont morts, toutes causes de décès confondues : assassinés, condamnés, fusillés comme partisans ou saboteurs, tués par des bombardements de camps ou en d'autres circonstances de guerre, mais aussi morts de mort naturelle, c'est-à-dire de maladie ou de vieillesse.

1. Il s'agit probablement de Hanson W. Baldwin. Dans sa magistrale *Mystification du xx^e siècle* (La Sfinge, Rome, 2002), Arthur R. Butz signale que ce n'était nullement un spécialiste de la démographie – NDÉ.

L'éminent social-démocrate autrichien Benedikt Kautsky, juif de père et de mère, interné de 1933 à 1945 dans des camps de concentration, dont trois ans à Auschwitz, a écrit :

J'ai été dans les grands camps de concentration d'Allemagne. Mais, par souci de la vérité, je dois dire que dans aucun camp je n'ai vu une installation telle qu'une chambre à gaz¹.

Richard Baer, dernier commandant d'Auschwitz (à partir de 1943), et donc témoin essentiel, dont le journal parisien *Rivarol* relate qu'on n'avait pu le faire démentir de l'affirmation que « pendant tout le temps qu'il avait dirigé le camp d'Auschwitz il n'avait vu de chambre à gaz ni su que quelque chose de semblable ait existé », est malheureusement mort le 17 juin 1963, en détention préventive, bien que deux semaines avant il eût été en parfaite santé. Je n'ai jamais caché ma présence à Auschwitz. Lorsqu'on me questionnait sur l'élimination des Juifs, j'ai toujours répondu que rien de cela ne m'était connu. Je m'étonnais cependant de voir la population accepter et croire si vite et sans contradiction les histoires de gazages massifs.

Les suites d'une blessure de guerre reçue en 1940 m'affligèrent d'une sinusite chronique. Le moindre refroidissement m'obligeait à être hospitalisé. À l'automne 1942, une visite médicale militaire conclut : bon pour servir durablement en garnison au pays. Je demandai une permission pour études et suivis pendant l'hiver 1942-1943 les cours de l'École supérieure d'agriculture de Landsberg an der Warthe. Au printemps 1943, un capitaine de l'OKH (Oberkommando des Heers, commandement suprême de l'armée) vint dans notre école pour recruter des agriculteurs

1. Propos rapporté par Heinz Roth dans *Pourquoi nous ment-on?*, auto-édition, Odenhausen/Lumda, s.d. Nous avons légèrement modifié la traduction. Sur le témoignage de Kautsky, voy. Gerd Honsik, *Hitler acquitté? Trente-six témoins ignorés contestent la chambre à gaz*, La Sfinge, Rome, 2012, p. 93-101 – NDÉ.

prêts à partir en Ukraine pour y cultiver le caoutchouc. Je me présentai et fus accepté.

LE KOK SAGIS

Une guerre de mouvement nécessite des véhicules, les véhicules ont besoin de pneus et les pneus sont en caoutchouc. On peut bien produire avec du charbon, de la chaux et du soufre un caoutchouc synthétique – nommé buna –, mais si on n'y mélange pas du caoutchouc naturel, il manque le liant. Les Russes, dans leurs efforts pour se rendre indépendants des importations (les efforts analogues que nous fîmes nous sont aujourd'hui reprochés comme préparatifs de guerre), avaient systématiquement analysé leur flore à la recherche de plantes à caoutchouc et ils en avaient trouvé, notamment le kok sagis, un proche parent du pissenlit. Le latex blanc des racines de cette plante contient du caoutchouc. Le caoutchouc devenait très important pour la continuation de la guerre. Le responsable des transports au commandement suprême de l'armée avait créé des services de culture, d'exploitation et de recherche. Après une brève formation, je fus ainsi envoyé en Ukraine comme spécialiste de la culture des plantes à caoutchouc. Je n'avais jamais vu une plante de kok sagis, mais le travail pratique et l'aide de quelques agronomes russes me donnèrent bientôt les connaissances nécessaires.

En 1943, nous perdîmes [une partie de] l'Ukraine et, début 1944, je fus versé à la section de culture des plantes de l'Institut Kaiser Wilhelm. Cet institut avait détaché un service à Auschwitz. C'est ainsi que je partis pour Auschwitz et n'appris qu'en chemin qu'il y avait là un camp de concentration.

En raison de ma blessure de guerre pendant la campagne de France et de mes séjours répétés dans les hôpitaux, il m'a été impossible de faire une carrière militaire. Je n'étais donc que caporal avant que mes activités au commandement suprême ne me valent d'être nommé Sonderführer, ce qui correspond au rang de sous-lieutenant. À l'automne 1943, notre service fut placé sous l'autorité de la SS et sous l'égide du Reichsführer Himmler,

lui-même agronome diplômé, comme on le sait. Notre service se dénommait alors :

Commandement suprême de l'armée
Délégué aux transports
détaché auprès du
Reichsführer SS, Section des plantes à caoutchouc.

Nous conservâmes néanmoins nos uniformes de la Wehrmacht et on ne nous tatoua pas notre groupe sanguin, ce qui a certainement sauvé la vie à beaucoup d'entre nous.

En racontant ce que j'ai vu à Auschwitz, j'hésite à nommer mes camarades encore vivants et avec qui je suis resté en contact. Je sais que je dois m'attendre à des représailles si je romps le silence. Je suis prêt à les subir et les ai déjà subies en partie. Comme éditeur de *Die Bauernschaft* (La Paysannerie) et de *Kritik* (Critique), ainsi que précédemment de *Der Deutsche Bauer* (Le Paysan allemand), j'ai toujours dit ce que je pensais. Mais en 1969, j'ai cédé ma ferme à mon fils. Je pensais alors que comme rédacteur en chef du *Paysan allemand* j'avais une existence assurée. Mes amis savent que, par suite de difficultés financières, ce journal fut repris par les éditions DSZ du Dr Frey à Munich. Il m'était garanti par contrat que la rédaction en chef me resterait, mais elle a cessé d'être entre mes mains dès le transfert du journal à Munich. J'étais, dans le sens exact du terme, le rédacteur potiche. Je ne recevais le journal qu'après son impression. J'y trouvais de plus en plus rarement mes articles. Mes protestations réitérées amenèrent le Dr Frey à me congédier sans préavis. Un procès devant les prud'hommes se termina par un maigre dédommagement. D'après notre contrat, je ne pouvais faire aucune déclaration sur les incidents de rédaction sans encourir une condamnation conventionnelle de quarante mille marks allemands. Depuis cette époque, je suis chômeur au sens légal du mot et, bien que j'aie suivi au bureau de la main-d'œuvre un cours de simple employé d'administration, il m'est impossible de trouver du travail. Aucune autorité, aucun service et, malheureusement, presque aucune entreprise privée ne veulent employer quelqu'un

qui a travaillé comme rédacteur auprès du Dr Frey... Bien qu'agé seulement de 55 ans, je n'ai plus aucune chance d'être réintégré dans la vie active. Pourquoi me gênerais-je pour parler? Je vis dans une pauvreté modeste mais heureuse. Mes enfants sont établis. Mais je ne voudrais pas créer des ennuis à mes anciens supérieurs et camarades, dont une partie est encore dans la vie professionnelle.

LA VIE AU CAMP

Quand j'arrivai à la gare d'Auschwitz le 15 janvier 1944, il faisait froid et il ventait. Je me demandai si je ne devais pas prendre un taxi, mais il n'y avait que des fiacres à chevaux et je décidai d'aller à pied. Je mis mes bagages à la consigne et demandai le chemin de la Kommandantur du camp. Ce n'était pas bien loin. Le camp, un ensemble de casernes laides mais massives, était à proximité immédiate de la gare. La première chose que je vis du camp de concentration d'Auschwitz fut le portail avec l'inscription « Arbeit macht frei » (« Le travail rend libre »). Je remarquai que de très nombreux détenus se déplaçaient librement sans être surveillés. J'appris plus tard que le camp proprement dit, entouré d'un réseau de barbelés électrifiés, n'était surveillé que la nuit. Toute la journée, les détenus pouvaient se déplacer librement dans un immense terrain. À vrai dire, ce terrain était entouré de sentinelles qui étaient retirées la nuit, après l'appel.

Je m'annonçai à mon supérieur, l'Obersturmbannführer (lieutenant-colonel) A., homme de belle stature aux yeux bleu acier et aux cheveux un peu roux. Il m'accueillit cordialement et nous découvrîmes qu'il connaissait très bien mon frère, qui servait également dans la SS. Je lui posai tout de suite quelques questions curieuses sur le camp. Je voulais par exemple savoir quelle sorte de gens y étaient internés. Il me répondit: « Les Allemands qui sont ici le méritent bien, ce sont des ennemis du peuple. À part eux, nous avons ici l'élite européenne. » Je constatai plus tard qu'il y avait du vrai dans ses paroles. Après notre entretien, je fus présenté à ses collaborateurs. Le Hauptsturmführer

(capitaine) B., émigré russe et ancien officier du tsar, qui, outre le russe, parlait parfaitement l'allemand et le français, m'offrit de me conduire en voiture à mon cantonnement. À la section d'agriculture, les officiers avaient à leur disposition non des autos mais des fiacres avec cocher. Je trouvai cela un peu prétentieux. Il m'était également un peu pénible de voir les détenus qui nous rencontraient s'arrêter, se découvrir et se mettre au garde-à-vous. Il est vrai que nous étions des officiers et que les soldats SS eux aussi nous saluaient avec les marques militaires de respect.

Mon cantonnement se trouvait à Rajsko, à environ 3 km du camp principal. Il y avait là un camp de femmes, les serres et les laboratoires pour notre travail de botanique. Une pièce fut mise à ma disposition dans une maison isolée. Je partageais cette maison avec mon collègue l'Obersturmführer (lieutenant) C., chargé de la surveillance de la section de botanique. C'était un homme très gai et son rire avait quelque chose qui rafraîchissait le cœur. Il était très aimé des détenus. Aujourd'hui encore, il reste en correspondance avec d'anciens détenus d'Auschwitz. Il s'était marié jeune et fit venir ultérieurement sa femme et ses deux enfants, qui n'étaient pas encore d'âge scolaire. Je pris plus tard un appartement dans une serre aménagée. J'y habitais avec un savant de l'Institut Kaiser Wilhelm dont je peux citer le nom : le Dr Böhme. Après la capitulation, il fut abattu par des civils polonais fous furieux. Il n'avait certainement fait de mal à personne, car il était l'amabilité et la serviabilité mêmes.

La première détenue dont je fis la connaissance fut Agnès. Elle appartenait aux Témoins de Jéhovah et nous servait de femme de chambre. Je voulus la questionner sur la vie au camp, mais elle resta silencieuse... Il en allait autrement avec M^{me} Pohl, qui était chef de la cuisine. Elle aussi cherchait dans la Bible¹³ et distribuait

13. En allemand, un Témoin de Jéhovah est appelé également *Bibelforscher*, « personne qui cherche dans la Bible » – NDT.

des tracts aux détenus. Ce n'était pas permis, mais je n'avais pas pour tâche de surveiller les détenus. En outre, ces tracts me semblaient bien innocents. J'ai toujours été tolérant sur les questions de foi. Aujourd'hui encore, je ne peux refuser une certaine admiration et une certaine estime aux Témoins de Jéhovah. Ils se laissaient enfermer pour leur foi et souffraient parce qu'ils acceptaient de souffrir. Ils ne nécessitaient aucune surveillance et pouvaient se déplacer au-delà de la ligne des sentinelles.

Dans notre camp de femmes, il y avait environ trois cents femmes, occupant trois baraques. C'était du personnel de qualité, travaillant presque uniquement pour la section de botanique. La plupart étaient des Juives ou des Polonaises, mais il y avait aussi quelques Françaises. Toutes parlaient un très bon allemand. Beaucoup avaient un titre universitaire. Leur travail était de nature scientifique et elles étaient très indépendantes. En fait, ce n'était pas moi qui initiais les détenues à leur tâche, c'était elles qui m'initiaient à la mienne. Je leur fis m'expliquer leurs travaux et elles le firent avec une certaine fierté, je pourrais presque dire en se donnant un air d'importance. En tout cas, j'en gardai l'impression que les détenues se livraient à leur travail de recherche avec zèle et avec joie.

La culture améliorée est un travail d'examen et de sélection. Nous dosions la teneur en caoutchouc dans les racines des plantes à caoutchouc et les meilleures étaient multipliées par bouturage. Leurs graines étaient soigneusement récoltées et semées. Le sabotage aurait été facile, mais pas un cas ne se produisit. Il faut dire aussi que les détenues n'avaient guère confiance les unes dans les autres. Il y avait là la vieille haine entre Polonais de souche et Juifs, auprès de laquelle l'antisémitisme national-socialiste était bénin. Les résultats dans l'augmentation de la teneur en caoutchouc étaient tout à fait satisfaisants. Je ne me souviens malheureusement plus des chiffres.

Le Hauptsturmführer B. se rendit dans les territoires occupés de l'Est à la recherche de scientifiques. Il amena à Auschwitz quelques scientifiques russes, accompagnés de leurs familles, qui

travaillèrent pour nous en tant qu'employés civils, et qui le faisaient volontiers.

Il y eut un petit drame quand l'agronome russe J. Zasmotchek arriva à Auschwitz et retrouva sa fiancée parmi les prisonnières. Ces retrouvailles ne restèrent pas sans suites. Zasmotchek a pu épouser sa fiancée, elle fut libérée. Après l'évacuation d'Auschwitz, je rencontrai ce couple à Halle-sur-Saale. Tous deux rayonnaient de bonheur. Tel n'était pas mon cas, car je venais de subir le bombardement de Dresde du 13 février, auquel j'avais miraculeusement échappé. Je crois qu'il est mort plus d'hommes à Dresde ce jour-là qu'à Auschwitz pendant toutes les années de guerre. Mais les crimes de guerre des Alliés ne sont toujours pas matière à débat.

Comment se passait la journée des détenus à Auschwitz? À 7 heures, réveil, toilette, douche, déjeuner, appel du matin et à 8 heures début du travail. De 12 à 13 heures, pause de midi, et à 17 heures, fin de la journée de travail. À 19 heures, appel du soir, puis les sentinelles extérieures étaient retirées et seuls les cantonnements restaient gardés. Le courrier était distribué chaque jour aux détenus. Les paquets étaient ouverts lors de l'appel et contrôlés par le surveillant du camp. Rarement quelque chose était confisqué; cela pouvait être des médicaments, certains livres et revues, des appareils de photo et de radio ou autres objets techniques. Mais ces choses restaient la propriété des détenus. Elles étaient envoyées et conservées au « Canada ».

On appelait ainsi un gigantesque hangar où était entreposé tout ce qui appartenait aux Juifs expulsés ou transférés qui étaient internés à Auschwitz. On trouvait tout au Canada, d'où son nom. Mais les sorties d'objets du Canada étaient sévèrement surveillées. Nous avions à la station météorologique une auxiliaire SS qui y avait pris une paire de bas de soie. Elle fut traduite en conseil de guerre pour... pillage. Mais les détenus eux-mêmes qui travaillaient au Canada volaient comme des pies.

Je fus frappé de l'élégance vestimentaire de nos détenues. Certes, elles devaient porter les vêtements pénitentiaires, mais

leur linge, leurs bas et leurs souliers étaient impeccables. Les produits de beauté ne manquaient pas : rouge à lèvres, poudre et maquillage faisaient partie de leur nécessaire. De mon temps, il n'y avait plus de Juives tondues à Auschwitz. Je me suis laissé dire qu'il y en avait eu, mais que le spectacle était si désagréable que même les officiers SS les plus endurcis n'avaient pu le supporter. Chaque samedi, un groupe de nos femmes était envoyé au camp principal pour changer de linge. Elles en revenaient avec de magnifiques butins, qui étaient distribués entre toutes les détenues. Je crois qu'on fermait les yeux sur ces vols.

OLGA

Au mois de mai, je reçus pour la première fois la visite de ma femme. Elle enseignait l'économie domestique agricole et était curieuse de mon travail au camp de concentration. Le simple fait qu'il ait été à tout instant possible de recevoir la visite des membres de notre famille montre que l'administration du camp n'avait rien à cacher. Si Auschwitz avait été un grand camp d'extermination, nous n'aurions certainement pas pu y recevoir nos familles. On n'y était pas soumis aux formalités nécessaires encore aujourd'hui pour rendre une visite dans la prison créée par Walter Ulbricht. La comparaison entre Auschwitz et la RDA est loin d'être aberrante.

Nous étions jeunes mariés et n'avions encore guère profité de notre union. J'allai chercher ma femme à la gare. Elle arriva en semelles de bois, en fichu et sans bas. C'était la guerre et, pour nous, l'élégance était un luxe.

J'avais alors une nouvelle femme de ménage. Le mot de gouvernante conviendrait mieux. Olga ! Olga était une Polonaise. Un phénomène, mais touchante de sollicitude pour moi et extraordinairement serviable. Il y avait toujours dans ma chambre des fleurs, des nappes propres, des rideaux propres et Olga avait toujours une surprise pour moi.

Pour la visite de ma femme, Olga avait rendu ma chambre particulièrement belle. Au-dessus de mon lit, elle avait accroché

un ange en prière – le diable sait d'où elle le tenait. Sa sollicitude me semblait presque trop envahissante, mais je devais bien la subir, car je ne voulais pas peiner cette âme bonne et serviable.

Pendant la visite de ma femme, les travaux commencèrent dans les champs de plantes à caoutchouc et j'avais peu de temps à lui consacrer, mais elle s'entendait à merveille avec Olga, qui était un moulin à paroles. Ma femme pensa devoir lui faire un petit cadeau et lui acheta une babiole. Quand je raccompagnai ma femme à la gare le jour du départ, je la reconnaissais à peine. Elle était vêtue de neuf de la tête aux pieds. Olga lui avait tout procuré, même une valise neuve. Ma femme m'avait apporté quelques gourmandises économisées sur ses rations, entre autres un morceau de beurre. Olga me faisait chaque soir des pommes de terre rôties qui nageaient dans le beurre. Et ce n'était pas tout. Chaque jour arrivaient des colis de la Croix-Rouge et Olga se sentait le devoir de m'en faire profiter. Non, les détenus de Rajsko n'ont pas souffert de la faim. Et lorsqu'un arrivant était sous-alimenté et maigre, il était ramené à la santé en quelques jours.

LE CAMP D'EXTERMINATION ?

« Le camp d'extermination ne se trouvait pas à Auschwitz, mais à Birkenau. » Voilà ce que j'ai lu et entendu après la guerre. Or je suis allé aussi à Birkenau. Ce camp ne m'a pas plu. Il était surpeuplé et les gens ne m'y ont pas fait bonne impression. Tout était négligé et sale. J'y vis des familles avec leurs enfants. Ce spectacle me fit mal. Mais on me dit qu'on ne voulait pas séparer les enfants de leurs parents quand ceux-ci étaient internés. Quelques enfants jouaient joyeusement au ballon. Je pense néanmoins que des enfants ne sont pas à leur place dans un camp d'internement – et je considère comme une mauvaise excuse le fait que, par exemple, les Anglais aient agi de même pendant la guerre des Boers. Je le dis à mon supérieur, qui me répondit : « Je suis de votre avis, mais je n'y peux rien. »

J'étais chargé d'aller chercher cent travailleurs à Birkenau pour biner les plantations de kok sagis. Les choses se passaient comme

suit. Lors de l'appel, on demandait aux détenus s'ils étaient disposés à accomplir ce travail et s'ils avaient déjà fait quelque chose de semblable. Presque toujours, les volontaires étaient trop nombreux. Alors, on les « sélectionnait ». Cette « sélection » a été présentée plus tard de façon tout à fait fautive. Il était naturel de vouloir occuper les détenus et ceux-ci ne demandaient pas mieux. La sélection n'avait d'autre but que de les mettre au travail selon leurs goûts, leur capacité – mais aussi leur condition physique.

Le fait est qu'il y avait à Auschwitz plus de main-d'œuvre que de travail. Je tenais naturellement à avoir des ouvriers familiers des travaux de la terre. Les Juifs étaient exclus. Les Polonais étaient une excellente main-d'œuvre. Les Tziganes étaient complètement inutilisables. Le commando 11, ainsi s'appelait la colonne de nos femmes de Birkenau, venait chaque jour à Rajsko et travaillait dans les champs de plantes à caoutchouc, en dehors de la chaîne de sentinelles. J'ai eu affaire presque journellement à ces détenus de Birkenau et j'ai volontiers écouté leurs doléances. Je vis une fois une sentinelle SS donner un coup de pied à une femme. J'apostrophaï l'homme, qui me dit que la femme l'avait traité de cochon de nazi. Mais le fait est qu'il l'avait insultée le premier.

Je fis un rapport sur l'affaire et le garde SS fut envoyé au bataillon disciplinaire à Dantzig. Depuis ce jour, je fus hautement considéré par les détenus, surtout par les femmes du commando 11. Souvent des détenus venaient me trouver lorsqu'ils avaient une demande ou une plainte à formuler. Je faisais ce que je pouvais, car, pour moi, ce n'étaient pas des ennemis, mais des prisonniers. Souvent aussi je leur ai accordé des choses contraires au règlement. La plus grande joie que je pouvais leur faire était de les emmener en promenade à la rivière Sula et de les laisser s'y baigner pendant les chaudes journées de l'été 1944.

Au reste, le commando de binage de Birkenau était une joyeuse bande. En travaillant, elles chantaient leurs chansons populaires polonaises et les Tziganes dansaient sur ces airs. Au

début, j'étais indigné et inquiet du mauvais état de nutrition de cette main-d'œuvre, mais je constatai par la suite que c'était lors de leur arrivée que les détenus étaient sous-alimentés et qu'il leur fallait quelques jours avant d'aller mieux. J'ai pris souvent mon repas de midi à leur cuisine roulante et je l'ai trouvé bon.

Mais le commando 11 avait aussi des sources secrètes de nourriture. Il trouvait les choses les plus merveilleuses dans des cachettes garnies la nuit par des amis. Il est aussi arrivé que ces amis revêtent des tenues pénitentiaires et prennent la place d'un détenu dans le camp pour lui procurer quelques jours de permission. Auschwitz était en Pologne et la population autochtone aidait les détenus autant qu'elle pouvait, sans se soucier de la légalité.

Nous savons tous que les troupes d'occupation et surtout l'administration civile ne se sont pas fait très aimer de la population. Une mesure qui ne me plaisait pas du tout était l'expropriation des petits paysans polonais. Ils devaient céder leurs terres pour les besoins des services agronomiques installés au camp d'Auschwitz. On m'a assuré qu'ils étaient dédommagés de la même manière que d'autres propriétaires qui devaient céder leur terre pour la construction d'une autoroute. Les déplacements de population aussi me semblaient injustes, mais on me garantit de manière réitérée qu'ils n'avaient jamais lieu sans consentement. La perte de la liberté est dure, mais la guerre l'est encore davantage et elle devenait pour nous de jour en jour plus cruelle. À l'automne 1944, le camp d'Auschwitz fut bombardé pour la première fois par des avions américains¹⁴.

Environ vingt détenus y perdirent la vie. Depuis le débarquement de Normandie, j'avais cessé de croire à la victoire finale, du moins j'avais des doutes. Les communiqués du front devenaient de plus en plus décevants et les détenus aussi étaient bien informés, le diable sait par qui.

14. En fait, Auschwitz fut bombardé le 20 août, le 13 septembre, les 18 et 26 décembre 1944. Voy. le site www.usaaf.net. – NDÉ.

Toutefois, les internés de notre secteur continuèrent à être bien traités. L'Obersturmbannführer A. avait obtenu qu'une fois par semaine la camionnette du cinéma de campagne vînt dans notre camp. En compagnie des détenus, nous vîmes notamment les films *Münchhausen* (*Les Aventures fantastiques du baron Münchhausen*) et *Die goldene Stadt* (*La Ville dorée*). On ne montra évidemment pas aux détenus *Jud Süß* (*Le Juif Süß*) ni des films de propagande comme *Kolberg* et *Kadetten* (*Les Cadets*). Dans la salle commune, les détenus avaient le droit de célébrer leurs offices religieux. J'ai moi-même assisté à plusieurs de ces services et je dois dire que certains étaient très solennels, surtout ceux de la communauté orthodoxe russe, à laquelle appartenaient la plupart de nos employés civils russes. Parmi les détenus s'était constitué un groupe théâtral. Un soir, il nous invita à une représentation de *Faust*. Des comédiens professionnels n'auraient pas fait mieux.

J'aurais volontiers demandé une permission pour études pendant l'hiver, mais la situation militaire était sérieuse et les perspectives mauvaises. On me proposa un cours par correspondance. Je fis venir des livres. Une détenue juive de Prague, docteur en médecine, m'offrit de m'aider à les étudier. C'est ainsi que je me suis fait donner chaque jour des leçons particulières par une détenue. À Rajsko, cela était possible. Les Juifs étaient intelligents et, autant que j'aie pu les connaître à Auschwitz, également très aimables.

En été, je reçus pour quelques jours la visite de ma mère. Naturellement, elle fut tout de suite très amie avec Olga. Un soir, ma mère me demanda où se trouvait le crématorium dans lequel on incinérât les morts. Je ne savais rien sur la présence d'une telle installation. J'en parlai à Olga. Elle ne pouvait pas me répondre avec précision, mais elle mentionna une lueur qu'on voyait toujours en direction de Bielitz. J'allai par là et vis une mine de charbon où travaillaient des détenus. Je fis le tour de tout le camp et examinai tous les foyers et toutes les cheminées fumantes, mais je ne trouvai rien. J'interrogeai mes collègues,

qui me répondirent en haussant les épaules « de ne pas ajouter foi à ces bobards ».

Il y avait bien un crématorium à Auschwitz, ajoutèrent-ils, car il y vivait deux cent mille personnes et toute ville de deux cent mille habitants possède un crématorium. À Auschwitz comme ailleurs, des gens mouraient, et pas seulement des détenus. La femme de l'Obersturmbannführer A. y était morte. Cette réponse me suffit.

Durant mon séjour à Auschwitz, je n'ai pas remarqué le moindre indice de gazages massifs. L'histoire de l'odeur de chair brûlée qui aurait fréquemment flotté sur le camp est un pur mensonge. À proximité du camp principal, il y avait une vaste maréchalerie et l'odeur du ferrage des chevaux n'était naturellement pas agréable. D'ailleurs, le chef de cette maréchalerie vit encore dans le village voisin de chez moi. Les conditions de captivité s'amélioreraient sans cesse. Au camp principal, on avait installé un bordel pour les hommes. L'amour et ce qui l'accompagne sont quelque chose d'humain et on ne voulait pas en priver les détenus. Naturellement, il y avait aussi des couples d'amoureux parmi les détenus et je doute fort que la maison close y ait fait obstacle. L'existence à Auschwitz de ces maisons à l'usage des détenus est passée sous silence dans tous les récits d'après-guerre. Un billet pour le bordel était en quelque sorte une prime de bonne conduite. Cependant, il arrivait que des prisonniers jettent ce billet à la tête de leur kapo. Chapeau ! Cela me paraissait une preuve particulière de bonne conduite.

L'histoire de l'incinération des cadavres fut cause de différends entre Olga et moi. À la longue, le perpétuel bavardage de cette femme me porta sur les nerfs. Je trouvais son dévouement trop servile et je n'aimais pas ça. On lui attribua une nouvelle fonction que je ne lui enviai pas. Elle devint surveillante dans le camp des femmes et fut chargée de veiller à ce qu'aucun détenu de sexe masculin n'y entrât sans autorisation. Olga savait incomparablement vitupérer les gens et c'était amusant de la voir chasser

les hommes du quartier des femmes. Ses camarades l'appelaient « Cerbère ».

Qu'est-il advenu de la brave Olga ? Elle ne voulait pas retourner dans une Pologne communiste. Presque aucun détenu, même les Juifs, ne voulait cela, et beaucoup ont même prié pour la victoire des Allemands. J'ai appris par mon collègue l'Obersturmführer C., à qui j'ai rendu récemment visite, que beaucoup d'anciens détenus sont maintenant aux États-Unis. Il correspond encore avec certains. Il y en a même qui étaient prêts à venir témoigner à décharge pour des officiers SS accusés lors des procès des camps... mais il n'y en eut guère qui furent admis aux tribunaux. On sut ces choses à l'époque par la presse nationaliste.

Il n'y avait pas de secret à Auschwitz. En septembre 1944, une commission de la Croix-Rouge internationale vint en visite à Auschwitz, mais elle s'intéressait plus au camp de Birkenau. Nous recevions beaucoup de visites à Rajsko, mais surtout de gens qui s'intéressaient à nos travaux de botanique. J'étais souvent de ceux qui guidaient les visiteurs, et bien que les entretiens entre visiteurs et détenus fussent interdits, les détenus devaient le plus souvent donner des explications sur leur travail.

Nous faisons alors les premiers essais avec la colchicine, le poison du colchique.

À l'aide de cette substance, nous réussîmes à empêcher la méiose au cours de la division cellulaire et les plantes eurent le double de chromosomes. De telles plantes ont tendance au gigantisme, mais au détriment de leur fécondité. La récolte des graines jouait encore un rôle important et vu l'aigrette favorisant leur dispersion par le vent (comme dans le pissenlit ordinaire), les choses n'allaient pas sans difficultés. Avec quelques détenus habiles et des agronomes russes, j'avais entrepris la construction d'une machine à récolter. Nous avions parmi les hommes quelques artisans habiles et aussi des ateliers bien équipés. Quelques agronomes russes travaillaient à la « ionogalvanisation ». Pour cela, les détenus construisirent des appareils à ondes ultra-courtes. Ils trouvèrent les pièces nécessaires dans un établisse-

ment de démolition d'avions, où l'on décortiquait les avions qui s'étaient écrasés ou avaient été abattus. Les détenus y trouvaient aussi de quoi fabriquer de petits appareils de radio, qu'ils ne pouvaient naturellement pas emporter dans le camp. Moi-même, je m'initiai à Auschwitz à la technique de la radio. Mes professeurs étaient des détenus et ils me fournissaient tout ce dont j'avais besoin pour construire de petits postes récepteurs.

Naturellement, on ne s'occupait pas uniquement de culture de plantes à Auschwitz. Il y avait d'innombrables autres services de recherche. À cause de la nombreuse main-d'œuvre inemployée, un nombre de plus en plus grand de missions de recherche furent transférées à Auschwitz. À l'époque, on y était également plus à l'abri des bombardements nocturnes. Environ tous les quinze jours, les officiers se réunissaient, les SS appelaient cela « la soirée au casino ». Chaque fois, un chef de section devait faire un exposé sur les travaux de son service. J'ai entendu de nombreux exposés intéressants, mais je ne me souviens pas d'avoir entendu parler d'expériences choquantes. J'ai entendu dire plus tard qu'on s'était livré à des expériences sur les humains à Auschwitz. Je me souviens d'avoir entendu une conférence sur l'influence des divers modes d'alimentation sur le développement de l'embryon dans le sein maternel. Mais rien ne me permet de dire que des femmes enceintes furent complètement privées de nourriture. Il était seulement question de découvertes très importantes sur l'alimentation de la femme enceinte. Les récits sur les essais de nouveaux médicaments sur les détenus ne me semblent pas très dignes de foi. Un médecin d'Auschwitz m'a dit que les nouveaux médicaments n'étaient essayés sur les humains qu'après conclusion des essais sur les animaux. On procède toujours ainsi de nos jours.

Je me souviens avoir vu après la guerre, dans un film de télévision sur Auschwitz, un bâtiment muni d'énormes cheminées près du camp central. Cela était, paraît-il, le crématorium. Je suis au regret de dire que quand j'ai quitté Auschwitz en 1944 je n'ai pas vu ce bâtiment à cet endroit. Et je peux difficilement croire

qu'on ait maçonné ces cheminées pendant le rude hiver 1944-1945. Je soupçonne que ces installations n'ont été bâties qu'après la guerre. Il me semblerait également invraisemblable, si elles avaient réellement existé, que les SS ne les eussent pas détruites avant d'évacuer le camp. À la même époque, j'ai entendu dire à la radio que quatre millions de personnes auraient été *fusillées* dans le seul Auschwitz. Personne, certainement, n'a été fusillé à Auschwitz, car on aurait dû l'entendre. À vrai dire, je me souviens qu'il y eut une fois une grande agitation dans notre camp lorsque le bruit se répandit que des otages devaient être fusillés. Cette sorte de vengeance est la plus horrible que je puisse imaginer, parce qu'elle frappe des innocents. Qu'elle ait été pratiquée de part et d'autre est vraisemblable. Mais si pour chaque victime des bombardements on avait tué un détenu, aucun des deux cent mille internés d'Auschwitz n'en serait sorti vivant. Si l'on songe qu'Auschwitz n'a été en service que quatre ans, il aurait fallu y tuer un million de personnes par an, soit trois mille par jour. Quelle apparence aurait un crématorium capable de brûler trois mille personnes par jour? Et, pour commencer, des fosses communes de l'ampleur nécessaire seraient impossibles à dissimuler.

Pourtant le peuple allemand continue à croire aux meurtres de masse des camps de concentration. Pourquoi? Nous qui savons la vérité, ne nous sommes-nous pas tous chargés d'une monstrueuse culpabilité? Pourquoi nous sommes-nous tus si longtemps?

Je vais essayer de répondre à ces questions.

1. En fait, nous ne nous sommes pas tus, mais personne n'a voulu écouter nos récits, aucun journal, aucune maison d'édition n'a voulu les publier.

2. Aujourd'hui encore, il ne manque pas de témoins vivants qui pourraient confirmer mes déclarations ou en faire de semblables. Mais ce qui nous manque, c'est un État de droit impartial. Ce serait un suicide de dire la vérité.

3. Je ne suis pas encore fatigué de vivre, mais j'ai accompli mes devoirs. Mes enfants sont établis et si quelque chose doit m'arriver, ma femme aura à 65 ans une pension que personne ne pourra lui contester.

4. Grâce à ma longue activité de journaliste et d'éditeur de la *Bauernschaft* et de *Kritik*, je me suis créé un petit cercle de lecteurs, et avec l'aide de la Deutsche Bürger-Initiative, je peux maintenant éditer moi-même mon témoignage en toute indépendance.

5. On entend dire – et même, malheureusement, par les membres et les électeurs des grands partis: « Seule la reconnaissance de notre culpabilité dans le déclenchement de la guerre et l'extermination de six millions de Juifs peut nous permettre d'être acceptés de nouveau dans la communauté des peuples. Quiconque contesterait cela nuirait gravement au peuple allemand. »

6. Une réfutation des assassinats massifs dans les camps d'extermination discréditerait non seulement la politique allemande d'après-guerre, mais les politiciens qui l'ont pratiquée. Il faut absolument empêcher cela.

7. Il y a eu des lâches, des menteurs et des témoins achetés. Certains accusés, qui auraient dû parfaitement savoir que les accusations portées contre eux étaient fausses, ont néanmoins avoué, croyant – et on le leur avait certainement promis – qu'ils obtiendraient des avantages personnels en entérinant l'accusation. Mais il est possible également que des aveux aient été arrachés par la torture. Il existe des relations de tels faits.

Comme l'attitude de notre peuple changerait, celle de notre jeunesse surtout, si elle était persuadée de l'innocence de ses pères! La culpabilité peut peser lourd et maintenir un homme en état de servitude. C'est exactement ce que voulaient les vainqueurs et ils n'accepteront pas de perdre les fruits de leurs mensonges, qu'ils sont encore en train de récolter.

J'ai raconté mon expérience comme je l'ai vécue et comme je m'en souviens. J'ai dit la vérité, autant que Dieu m'y a aidé. Si mon récit pouvait contribuer à ce que notre jeunesse ait un peu plus de respect envers ses pères qui combattirent pour l'Allemagne – et n'étaient pas des criminels –, j'en serais très heureux.

Kälberhagen, le 3 janvier 1973

Thies Christophersen

APPENDICE

Lettres concernant la publication de la brochure en langue allemande, *Die Auschwitz-Lüge*.

1. Lettre de Simon Wiesenthal à la chambre des avocats de Francfort-sur-le-Main.

Au Président de la Chambre des avocats
Francfort-sur-le-Main
Vienne, le 10 mai 1973

Monsieur le Président,

Vous trouverez en annexe la brochure *Die Auschwitz-Lüge* parue dans la série des ouvrages édités par la « Deutsche Bürger-Initiative », représentée par l'avocat Manfred Roeder, 614 Bensheim, Roonstr. 8. Nous supposons que celui-ci est membre de votre Chambre. En dehors du fait que la brochure contient en elle-même des propos haineux et depuis longtemps réfutés au sujet du camp d'Auschwitz et des souffrances endurées par les Juifs, il y a dans la préface de M. Roeder des remarques qu'il vaudrait la peine de faire examiner par la commission disciplinaire de la Chambre des avocats. Je vous prie donc de lire cette brochure, en particulier la préface de l'avocat Roeder, et d'en décider. En tous les cas, je vous prie de me tenir au courant.

Centre de documentation de l'Union des victimes juives
de la persécution du régime nazi, Vienne.

Simon Wiesenthal

2. Lettre de Manfred Roeder à Simon Wiesenthal en réponse à la précédente.

Monsieur Wiesenthal,

La Chambre des avocats de Francfort m'a donné connaissance de votre lettre du 10 mai concernant la brochure *Die Auschwitz-Lüge*. Je tiens à vous répondre moi-même.

Craindriez-vous qu'un avocat allemand ne s'en tienne pas au programme d'éducation fixé par les vôtres et qu'il fasse de sa propre autorité des recherches en vue de retrouver des témoins et de véritables documents concernant les prétendues horreurs des camps de concentration? Ce souci de la vérité est justifié, car lors de ma prestation de serment en vue de devenir avocat, le 27 janvier 1967 à Berlin, j'ai juré « par Dieu omniscient et tout-puissant de respecter l'ordre constitutionnel et d'accomplir mes fonctions d'avocat en mon âme et conscience, ainsi m'aide Dieu ». Par conséquent, je ne me suis pas engagé à respecter la « vérité » autorisée ou souhaitée par Monsieur Wiesenthal et son centre de documentation, ni à considérer comme seule valable la « vérité » sanctionnée à Nuremberg. Je n'ai pas eu connaissance non plus que d'autres confrères aient ajouté cette phrase à leur serment.

J'étais d'autant plus poussé à une recherche personnelle de témoins que votre centre de documentation ne semble précisément pas être riche en documents. En tout cas, quand je vous en fait la demande expresse, vous ne m'avez pas présenté un seul document sur les Juifs censément assassinés. Pour toute réponse, vous m'avez renvoyé à quelques obscures statistiques (de source juive).

Depuis quand démontre-t-on un meurtre par des statistiques? On n'a pas encore modifié ce principe du droit allemand selon lequel on ne peut soutenir qu'un crime a été commis que lorsqu'il existe une chaîne sans faille d'indices et de preuves permettant d'établir que tel individu a été tué par tel autre. Or vous-même, vous ne vous donnez même pas la peine de citer les

noms des prétendues victimes, encore moins celle d'éclaircir les circonstances de leur mort. Vous vous contentez de comparer les chiffres de la population juive d'avant et d'après la guerre pour démontrer que ces crimes ont eu lieu. Cela revient à peu près au même que si je prétendais que chaque personne disparue après la guerre a été tuée par « les Juifs » à titre de vengeance. Vous savez très bien ce qu'il m'en coûterait. Cependant, vous-même pouvez continuer à soutenir que chaque Juif « manquant » d'après votre statistique a été gazé et brûlé par les Allemands barbares. Pourtant, votre qualité d'ingénieur diplômé devrait vous faire apparaître clairement votre erreur, du simple point de vue technique.

La quantité d'énergie contenue dans la totalité des territoires contrôlés par l'Allemagne n'aurait pas suffi pendant la guerre à brûler ne serait-ce qu'une partie de ces hommes. On n'a curieusement remarqué aucune montagne de cendres, tandis que les gigantesques installations qui auraient été nécessaires pour de telles opérations ont disparu de la surface de la terre sans laisser de traces. Après la guerre, on ne put absolument rien trouver. Peut-être cela vous intéressera-t-il de savoir que j'ai fait entre-temps la connaissance d'un nombre suffisant de témoins qui ont été à Auschwitz après la défaite comme prisonniers de guerre et qui peuvent confirmer toutes les observations formulées par M. Christophersen: les installations de mort en question n'ont jamais existé. Mais ces témoins ont une peur panique de la réaction des Polonais et de certaines organisations juives s'ils relatent publiquement la vérité. Et je ne peux me permettre de m'exprimer si librement que parce que j'exerce une profession libérale. C'est la raison pour laquelle vous tentez maintenant de faire pression sur la Chambre des avocats, afin que les avocats se rangent à l'avenir également à votre « vérité ». Mais peut-être avez-vous surestimé l'influencabilité des avocats allemands.

Je vous suis pourtant reconnaissant de votre lettre car elle est très instructive. C'est le meilleur document que j'aie jamais eu entre les mains provenant de votre centre. Il prouve au moins que vous entretenez dans toute l'Allemagne un réseau d'informa-

teurs ou d'espions très dense. Je ne puis m'expliquer autrement le fait que vous soyez en possession de la brochure sur Auschwitz qui, jusqu'ici, n'a été distribuée qu'à un cercle très restreint de personnes et qui n'a donc été ni proposée ni vendue au public. Je ne puis croire d'autre part qu'on puisse vous compter parmi nos sympathisants de la Deutsche Bürger-Initiative. Je souhaite bien entendu que la brochure soit très largement diffusée et je vous serais extrêmement reconnaissant si vous pouviez la faire connaître à vos amis juifs. Car, comme je l'ai écrit dans ma préface, je suis persuadé que cette brochure ne sert qu'à la recherche de la vérité et qu'elle sera donc saluée par tous les Juifs honnêtes. Seul un fou ou un criminel pourrait être intéressé à la poursuite d'une campagne diffamatoire contre l'Allemagne.

Votre lettre est encore instructive d'un autre point de vue. Elle est rédigée de telle manière qu'on pourrait vous croire le Gauleiter caché de l'Allemagne ou l'envoyé de quelque organisation mondiale en vue de contrôler et de censurer la liberté d'opinion. Qui vous a donc chargé de surveiller le travail professionnel des avocats allemands et de suggérer des mesures aux chambres d'avocats ?

Nous, avocats allemands, ne tolérons aucune censure, aucune tutelle, juive ou autre. Peut-être serait-il de toute manière plus judicieux, au lieu de continuer à fouiner dans nos affaires, de prendre position sur l'accusation portée contre vous par les journaux polonais d'avoir été un agent de la Gestapo. Sans quoi votre activité fiévreusement anti-allemande fait trop penser au voleur qui crie au voleur.

La Chambre des avocats recevra un double de cette lettre. En raison de la portée de cette affaire, je compte rendre publique notre correspondance.

Recevez l'assurance de ma haute considération.

Manfred Roeder, Bensheim, avocat.

3. Lettre de l'administration judiciaire du Land à Manfred Roeder.

Monsieur l'Avocat,

J'ai reçu dernièrement des extraits photocopiés d'une brochure d'un certain Thies Christophersen parue sous le titre *Die Auschwitz-Lüge* et présentant un « témoignage vécu » de celui-ci. (Le titre est significatif dans la mesure où, précisément, le rapport de l'auteur à la vérité historique semble quelque peu équivoque.) Ce « témoignage vécu » est précédé d'une préface prétendument écrite de votre main. Je considère à ce sujet qu'un inconnu a dû abuser de votre nom afin de donner davantage de poids à la publication. Je suppose que vous avez par ailleurs déjà été informé du fait et que vous connaissez la brochure. Si toutefois tel n'était pas le cas, je serais bien volontiers prêt à vous en envoyer les copies afin de vous donner l'occasion d'examiner de quelle manière vous pourriez éventuellement tenter une action en justice contre l'auteur de ladite préface.

La forme et le contenu de cette préface sont en effet tels que le lecteur non prévenu doit renoncer à penser qu'ils puissent provenir d'un avocat ou d'un critique, digne de foi, des procès contre les nationaux-socialistes. Pour ne citer qu'un exemple, on y fait allusion à ce qui suit.

Depuis la fin de la guerre, on débat sans fin du nombre de Juifs tués par le régime national-socialiste. Une argumentation aussi peu crédible que celle qui est contenue dans cet écrit ne pourrait que stupéfier les plus durs critiques des procès contre les nationaux-socialistes et leur arracher un sourire. Il s'est en effet avéré entre-temps, d'après un compte rendu établi au printemps de l'année 1943 par l' « Inspecteur des statistiques auprès du Reichsführer SS », que les chiffres des Juifs tués jusque-là s'élevaient déjà à plus de deux millions et demi de victimes. Cet exposé ainsi que l'échange de lettres sur cette affaire, provenant de l'état-major du Reichsführer SS, ont été conservés. L'auteur de

ce rapport a confirmé à plusieurs reprises après la guerre l'authenticité de ces documents. J'ai envoyé copie de l'écrit en question et de cette lettre au procureur général de la République près le tribunal de Francfort, compétent pour la procédure concernant Auschwitz.

Bureau central de l'administration judiciaire du Land.

Le chef de service, Dr. Röckerl.

4. Réponse de Manfred Roeder.

Monsieur le Procureur général,

C'est avec surprise que j'ai pris connaissance de votre lettre. J'ai en effet rédigé une préface pour un témoignage vécu sur Auschwitz, mais je n'ai distribué la brochure qu'à un cercle restreint de personnes. Elle n'a en effet été publiquement ni vendue ni distribuée. Si donc c'est de cette brochure que vous parlez, j'aimerais savoir de quelle manière elle est arrivée en votre possession. C'est la raison pour laquelle il me faudrait d'abord la voir. Je vous serais donc reconnaissant d'avoir l'amabilité de m'en faire parvenir une copie. Votre lettre est remarquable à différents égards. En premier, elle laisse supposer qu'il y a chez nous un système de surveillance, parmi la population, semblable à celui de l'Union soviétique. Car il doit tout de même exister un vaste réseau d'indicateurs. D'autre part, il ne semble y avoir pour vous qu'une seule vérité autorisée concernant les événements historiques sur laquelle, selon toute apparence, vous veillez. Votre bureau est pourtant, à ma connaissance, chargé de découvrir les crimes commis avant 1945; auriez-vous également la tâche de contrôler et de censurer les différentes recherches et opinions émises sur cette période? Ce qui m'a le plus frappé, ce sont vos propos sur ce qu'un avocat peut écrire ou non. Vous avez donc une idée très arrêtée de ce qu'un avocat peut penser et écrire sur le passé ou sur

les procès des nationaux-socialistes. Pourquoi existe-t-il donc des avocats, s'ils ne peuvent dire autre chose que ce que Monsieur le Procureur dirait ou ce qu'il sait déjà ? Nous serions alors en plein régime soviétique. Là-bas, procureurs et avocats n'ont toujours à représenter que l'opinion et les intérêts du Parti.

Mais attendons de voir quelle est cette « abominable » brochure. J'aurais également une demande à formuler : vous faites mention de l'Inspecteur des statistiques auprès du Reichsführer SS. Je ne le connais pas et vous serais donc obligé s'il vous était possible de me donner son nom et de plus amples renseignements à son sujet.

Pour terminer, une remarque : je ne suis pas un critique des procès contre les nationaux-socialistes. Pendant des années, même, j'ai cru pratiquement à tout ce que les journaux ont écrit sur le sujet. Sans y avoir été mêlé en quoi que ce soit, j'ai été confronté à ce problème. Toutefois, le peu que je connais de la propagande atroce de l'après-guerre m'a décidé à aller jusqu'au bout de l'affaire.

Je suis en tout cas déjà sûr d'une chose : la haine, la vengeance, la violation du droit, les assassinats judiciaires et autres crimes de l'après-guerre ne sont en rien inférieurs à ceux qui ont pu être commis pendant la guerre. Il semble bien même parfois qu'ils les aient dépassés de beaucoup. Et il n'y a plus maintenant l'excuse de l'état d'urgence. J'attends votre réponse avec impatience.

Recevez l'assurance de ma haute considération.

Roeder, avocat.

5. Lettre du Dr Sommer à Manfred Roeder.

Monsieur l'avocat,

En accord avec le Président de la Chambre des avocats de Francfort/M., j'ouvre contre vous une instruction disciplinaire en raison du contenu de votre préface à la brochure de Chris-

tophersen, *Die Auschwitz-Lüge*. Plutôt que de vous soumettre à un interrogatoire judiciaire, je vous laisse la possibilité de prendre position jusqu'au 27 juillet 1973 sur l'accusation portée contre vous de ne pas vous être montré digne du respect et de la confiance que requiert la profession d'avocat, ceci par un comportement particulièrement propre à porter préjudice au respect et à la confiance dont jouit le barreau. Vous avez enfreint dans un écrit l'obligation d'objectivité et de dignité.

Vous avez affirmé dans cette préface qu'il n'y avait pas eu d'anéantissement systématique de millions de Juifs dans les chambres à gaz des divers camps de concentration, que cela n'était qu'un mensonge de propagande réfuté depuis longtemps. La vérité serait, comme l'auraient déclaré des témoins, qu'il n'y a jamais eu de chambre à gaz et que les procès des camps de concentration auraient été menés avec des témoins parjures et des documents falsifiés.

L'anéantissement systématique des Juifs sous le régime hitlérien est un fait établi grâce aux résultats de la recherche contemporaine. De nombreux détails des événements ont été confirmés lors de procès devant les cours d'assises allemandes. Vous avez manqué d'une manière grossière à votre devoir de contrôle en prenant à votre compte, sans les vérifier, les dires de quelques personnes semblant réfuter ces faits. Mais vous avez présenté dans votre brochure l'assurance que l'anéantissement des Juifs dans les chambres à gaz était un mensonge réfuté depuis longtemps, sans en référer à aucun document.

Celui qui, dans la parution d'un écrit haineux, ajoute encore son titre d'avocat porte préjudice à la considération dont jouit le barreau.

Manquement aux obligations professionnelles, §§ 43 et 113 du Bundesrechtsanwaltsordnung (Règlement de la profession d'avocat en République fédérale), en rapport avec les §§ 1 et 2 du Code professionnel des avocats, constaté par la Chambre des avocats les 2 et 3 mai 1963 [1973?].

Si vous n'avez pas pris position, dans le délai fixé ci-dessus, sur l'accusation portée contre vous, je considérerai que vous maintenez le contenu de votre lettre du 16.6.1973 à la Chambre des avocats de Francfort et que vous ne souhaitez pas donner d'autres explications.

Ministère public.
Cour d'appel de Francfort-sur-le-Main.
(Dr Sommer)

BIBLIOGRAPHIE RÉVISIONNISTE DE 2013

En complément du présent ouvrage, le lecteur trouvera ci-dessous une liste des principales publications révisionnistes sur la « solution finale de la question juive ».

Akribeia, 6 numéros, Saint-Genis-Laval, 1997-2000.

Annales d'histoire révisionniste, 8 numéros, Paris, 1987-1990.

BOISDEFEU Jean-Marie, *La Controverse sur l'extermination des Juifs par les Allemands*, t. 1, Vrij Historisch Onderzoek, Anvers, 1996; t. 2, même éditeur, 1996; *Dubitando. Textes révisionnistes (2004-2008)*, La Sfinge, Rome, 2009.

BUTZ Arthur R., *La Mystification du xx^e siècle*, La Sfinge, Rome, 2002.

Études révisionnistes, 7 vol., 2000-2009.

FAURISSON Robert, *Mémoire en défense*, La Vieille Taupe, Paris, 1980; *Réponse à Pierre Vidal-Naquet*, même éditeur, 1982; *Réponse à Jean-Claude Pressac sur le problème des chambres à gaz*, La Sfinge, Rome, 2005 (1994); *Écrits révisionnistes (1974-2010)*, 7 vol., auto-édition, Vichy, 2004-2013.

GRAF Jürgen, *L'Holocauste au scanner*, Guideon Burg Verlag, Bâle, 1993; *L'Holocauste. Les arguments*, La Sfinge, Rome, 2013; nombreux autres livres et articles.

HONSIK Gerd, *Hitler acquitté? Trente-six témoins ignorés contestent la chambre à gaz*, La Sfinge, Rome, 2012.

Inconvenient History. A Quarterly Journal for Free Historical Inquiry (revue en ligne: <http://www.inconvenienthistory.com>).

KULASZKA Barbara (dir.), *Did Six Million Really Die? Report of the Evidence in the Canadian « False News » Trial of Ernst Zündel, 1988*, Samisdad Publishers, Toronto, 1992.

MATTOGNO Carlo, *Belzec à travers la propagande, les témoignages, les enquêtes archéologiques et les documents historiques*, La Sfinge, Rome, 2005; avec Jürgen GRAF, *Treblinka: Extermination Camp or Transit Camp? The Barnes Review*, Washington, 2010; *Il campo di Chelmo tra storia e propaganda*, Gênes, Effepi, 2009; *Hitler et l'ennemi racial. Le national-socialisme et la question juive*, La Sfinge, Rome, 2010; nombreux autres livres et articles.

RASSINIER Paul, *Le Mensonge d'Ulysse*, rééd. La Vieille Taupe, 1979, rééd. La Sfinge, 2012; *Ulysse trahi par les siens*, rééd. La Sfinge, Rome, 2006; *Le Drame des Juifs européens*, rééd. La Vieille Taupe, 1985; *Le Véritable Procès Eichmann*, rééd. La Sfinge, Rome, 2006.

Revue d'histoire révisionniste, 8 numéros, Colombes, 1990-1992.

ROQUES Henri, *La Thèse de Nantes et l'affaire Roques*, Polémiques, Paris, 1989 (1986).

- RUDOLF Germar (dir.), *Dissecting the Holocaust. The Growing Critique of « Truth » and « Memory »*, Theses & Dissertations Press, Chicago, 2003; *Lectures on the Holocaust. Controversial Issues Cross-Examined*, The Barnes Review, Washington, 2010 (2005); *Les pensées ne sont pas libres en Allemagne*, Akribeia, Saint-Genis-Laval, 2005; nombreux autres livres et articles.
- SANNING Walter N., *The Dissolution of Eastern European Jewry*, Institute for Historical Review, Torrance (Californie), 1983.
- Sans concession*, plus de quatre-vingt numéros parus à ce jour dont un grand nombre de numéros doubles ou triples, Bruxelles, 2004- .
- SMITH Bradley R., *Confidences d'un révisionniste américain*, La Sfinge, Rome, 2005; *Le jour où j'ai découvert le révisionnisme*, même éditeur, 2011.
- STÄGLICH Wilhelm, *Le Mythe d'Auschwitz*, rééd. La Sfinge, Rome, 2008.
- THION Serge, *Vérité historique ou vérité politique?*, La Vieille Taupe, Paris, 1980.

J'ai été à Auschwitz de janvier à décembre 1944. Après la guerre, j'ai entendu parler des massacres massifs que les SS sont censés avoir commis sur les Juifs prisonniers. J'étais très étonné. Malgré tous les témoignages, les articles de presse, les émissions de radio et de télévision, je ne crois toujours pas à ces atrocités. Je l'ai dit sans cesse et partout, mais en vain. Personne ne voulait me croire. Les preuves, me disait-on, étaient trop évidentes et incontestées. Les procès avaient clairement établi qu'il y avait eu des chambres à gaz à Auschwitz et Höss lui-même, commandant du camp, l'avait confirmé. Qui nierait ces choses risquerait de se rendre suspect d'avoir lui-même participé au massacre des Juifs. Je devais faire attention, car les crimes de guerre n'étaient pas encore prescrits. On pouvait encore m'intenter un procès et il valait mieux me taire. « À quoi servirait-il que tu essaies encore maintenant de rectifier l'histoire ? Tu ne changeras rien ! – Seule la reconnaissance de notre culpabilité nous a réintégrés dans la communauté des peuples. – N'oublie pas que tu as une famille. – Personne ne croira tes récits... Tais-toi, c'est ce que tu peux faire de plus intelligent. »

Thies Christophersen